

Séance du 30 juin 2026

Le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle communale de Saint-Germain-le-Châtelet, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc ANDERHUEBER, Président.

Nombre de conseillers

En exercice : 42
Présents : 31
Absents : 11
dont suppléés : 5
dont représentés : 1
Votes pour : 37
Votes contre : 0
Abstention : 0
Suffrages exprimés : 37

Date de la convocation

24/06/2026

Date de publication

07/07/2026

Titulaires présents : J-L. ANDERHUEBER, O. BAZIN, M. BOURGEOIS, J-P. BRINGARD, L. BROS-ZELLER, J. CHIPAUX, P. CLAVEY, C. CODDET, V. DECOMBE, V. FRESET, J. GROSCLAUDE, P. GROSS, P-Y. GUERO, P. GUIGON, E. HOTZ, J-M. HUGARD, J. KARLÉ, P. LABEUCHE, P. LACREUSE, M. LEGUILLON, P. MIESCH, H. NALCACI, A. NAWROT, V. ORLAT-BELOT, C. PARTY, R. PERRADIN, P. PLAISANCE, J-L. SALORT, G. TRAVERS, D. VALLVERDU, A. ZIEGLER

Suppléant avec voix délibérative : F. BLANCO

Pouvoirs : C. O'KEEFFE à V. DECOMBE, L. PISCHOFF à J-L. SALORT, N. POUILLET à J-P. BRINGARD, F. MONCHABLON à J. KARLÉ, C. CANAL à C. PARTY

Secrétaire de séance : J. CHIPAUX

Délibération n° 068-2026

Objet : Urbanisme - convention 2026 avec l'Agence d'Urbanisme du Territoire de Belfort (AUTB)

Madame Anne-Sophie PEUREUX-DEMANGELLE ne participe pas au débat ni au vote et quitte l'assemblée.

Vu

- l'arrêté préfectoral n°90-2023-12-06-00003 du 6 décembre 2023 relatif aux statuts communautaires,

Considérant

- l'intérêt pour la communauté de communes de s'associer l'ingénierie nécessaire à l'accompagnement de ses projets d'aménagement et de développement,

Monsieur le Président propose de signer avec l'Agence d'urbanisme du Territoire de Belfort (AUTB), une convention de partenariat pour l'année 2026, pour un montant de 10 000 €.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

CHARGE Monsieur le Président de signer une convention de partenariat avec l'AUTB pour l'année 2026,

PRECISE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget communautaire 2026.

Ampliation de la présente délibération sera transmise à :

- SGC Belfort 2.

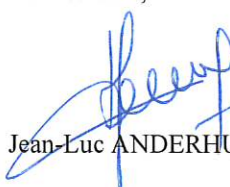
Visa préfectoral

Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme,

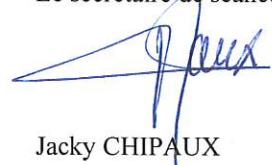
Le Président,



Jean-Luc ANDERHUEBER



Le secrétaire de séance,



Jacky CHIPAUX